

[ACCUEIL](#) | [LE MINISTÈRE](#) | [NOUVELLES](#) | [VIDÉOS ET PHOTOS](#) | [POUR NOUS JOINDRE](#)

Où suis-je : [Accueil](#) > [Relations de travail](#) > [Publications](#) > [Faits saillants des négociations collectives en Ontario - Novembre 2016](#)

Ministère du Travail >

Normes d'emploi

Santé et sécurité

Relations de travail

► **Foire aux questions**

► **Publications**

► **Formulaires**

► **Conventions Collectives**

► **Lois**

**Mobilité dans la construction
Ontario-Québec**

**Organismes, conseils,
commissions et tribunaux** >

Renseignements >

Bulletins électroniques ▼

► **S'abonner**

► **Quoi de neuf**

► **Travailleur avisé, travailleur en
santé!**

Suivez le ministère ▼

►  **Twitter**

►  **Facebook**

[Imprimer cette page](#)

Faits saillants des négociations collectives en Ontario - Novembre 2016

Diffusion : février 2017

Dernière mise à jour : février 2017

Aperçu des négociations

En novembre, 20 règlements^[1] visant environ 16 795 employés ont été ratifiés. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base (AAM) a atteint 1,4 % (1,5 % dans le secteur public; 1,3 % dans le secteur privé). Le règlement prévoyant le paiement forfaitaire le plus élevé concernait Telus, dont les employés chargés des ventes à la clientèle, des services, du soutien et des opérations technologiques ont reçu des paiements forfaitaires salariaux allant de 7 500 \$ à 9 000 \$.^[2]

L'AAM la plus élevée, soit 2,2 %, était prévue par des règlements touchant l'industrie des autres services. La convention conclue par Ford Motors du Canada Ltée visait le plus grand nombre d'employés (6 700), lesquels ont reçu une AAM de 1,2 %.^[3]

En novembre, l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario s'est établi à 1,8 % et la moyenne pour l'année était de 1,8 %.

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne par industrie – novembre

Industrie	Règlements	Employés	Augmentation annuelle moyenne (%)	Janvier- novembre (%)
Construction	1	1 200	1,2	2,0
Enseignement et services connexes	2	334	0,9	1,0
Services de santé et assistance sociale	6	2 649	1,4	1,3
Fabrication	3	7 830	1,3	1,4
Autres services	3	787	2,2	1,8
Primaire	nil	nil	nil	nil
Administrations publiques	2	960	1,6	1,6
Commerce et finances	1	1 400	1,4	1,4
Transport, communications et services publics	2	1 635	1,3	1,8
Tous les règlements	20	16 795	1,4	1,6

 YouTube

 LinkedIn

#sécuriTravailON
#équitravailON

Aperçu des négociations collectives prévues

Les conventions majeures dont l'expiration est prévue touchent notamment les municipalités, les commissions de services policiers, les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les universités, les services de développement, Purolator Courier Ltée, Bell Canada, Essar Steel Algoma Inc. et Les Marchands International Winners.

[1] Unités de négociation comptant au moins 150 employés.

[2] Paiement forfaitaire non salarial de 10 000 \$ pour les travailleurs des opérations technologiques.

[3] Augmentation paritaire fondée sur le taux de base à Oakville, soit 33,98 \$.

Pour obtenir le rapport complet ou pour vous inscrire à la liste d'envoi, écrivez à cbis@ontario.ca.

ISSN 2371-0616